

Consultation publique

Modification au plan d'urbanisme Règlement P-03-197

Modification au plan d'urbanisme affectant différents lots situés le long du boulevard de Pierrefonds entre la rue des Cageux et l'avenue du Château-Pierrefonds Phase 3 du projet résidentiel Square Dauville Arrondissement de Pierrefonds/Senneville

Le projet de règlement P-03-197 intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme de l'ancienne ville de Pierrefonds (no 1044) » a été adopté par le conseil municipal à son assemblée du 15 décembre 2003.

A la demande du conseil municipal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

OBJET DE LA CONSULTATION

Le projet de règlement P-03-197 modifie le plan d'urbanisme de l'arrondissement de Pierrefonds/Senneville de la façon suivante :

1. en remplaçant l'affectation "commerce de voisinage" sur le boulevard de Pierrefonds par une affectation "habitation de densité moyenne";
2. en remplaçant l'affectation "habitation moyenne densité" par l'affectation "parc urbain";
3. en remplaçant l'affectation "habitation moyenne densité" par l'affectation "habitation faible densité";
4. en remplaçant l'affectation "habitation de faible densité" par l'affectation "habitation haute densité".

Les points 1 à 3 ci-dessus permettront la réalisation de la phase 3 du projet résidentiel « Square Dauville » visant la construction de 94 maisons unifamiliales et de 4 bâtiments multifamiliaux de 2 étages comprenant 10 unités chacun le long du boulevard de Pierrefonds, pour un total de 134 unités, alors que le point 4 permettra de rendre conforme un bâtiment existant.

Le projet de règlement doit faire l'objet d'une consultation puisque la modification visée n'est pas conforme au plan d'urbanisme.

DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme et de la documentation relative à ce projet sont invités à le faire dès aujourd'hui aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ au bureau de l'arrondissement Pierrefonds/Senneville, 13665, boulevard de Pierrefonds;
- ❖ à la Direction du greffe de la ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
- ❖ à l'Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site internet : www.ocpm.qc.ca

Les bibliothèques municipales de Montréal permettent l'accès gratuit au réseau Internet.

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à l'assemblée de consultation publique :

Le mardi 27 janvier 2004
19 heures
Bureau d'arrondissement Pierrefonds / Senneville
13 665, boulevard de Pierrefonds
Salle du conseil

La consultation publique se déroulera comme suit :

- La description et l'explication du projet de règlement, suivies d'une période de questions;
- L'audition des opinions des personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le projet.

Renseignements : Alain Cardinal (514) 872-3568 (OCPM)

Montréal, le 10 janvier 2004

M^e Jacqueline Leduc
Greffière